

Moudon, le 18 décembre 2023

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 12 décembre 2023
Présidence : Gzim Rama

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 52/23

Demande d'un crédit de CHF 590'000.- pour le remplacement de conduites d'eau et de gaz à l'avenue du Fey et au chemin du Champ-du-Gour

- vu le préavis de la Municipalité No 52/23 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. autorise formellement la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement de conduites d'eau potable et de gaz à l'avenue du Fey et au chemin du Champ-du-Gour,
2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 310'000.- pour le remplacement des conduites de distribution d'eau potable,
3. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 280'000.- pour le remplacement des conduites de distribution de gaz,
4. prend acte que les dépenses seront comptabilisées à l'actif du bilan,
5. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en trente ans au maximum,
6. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 12 décembre 2023.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président : 
Gzim Rama

La Secrétaire : 
Nicole Wyler

